7

7.Approfondissement du diagnostic stationnement

egis

PLAN DE CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Rapport d'étude – Diagnostic sur le stationnement
Avril 2019

PRÉAMBULE

Objectif de l'étude

Accompagner l'Or Aménagement dans la formulation d'un plan de déploiement du stationnement en lien avec l'élaboration d'un plan de circulation tous modes

Il s'agit d'établir un diagnostic exhaustif du stationnement :

- en évaluant et analysant l'offre de stationnement publique et privée
- afin de mettre en œuvre une politique de stationnement réglementée sur la commune de Carnon

PRÉAMBULE

Le périmètre d'étude

L'étude de stationnement concerne **le secteur du centre-ville de Carnon**

Le périmètre d'étude est délimité par la rue de la plage à l'Est, la 2X2 voies au Nord et la rue de l'Etang de l'Or à l'Ouest

Le périmètre **répond aux enjeux de stationnement** de la station balnéaire :

- Tient compte des différentes poches de stationnements de la commune
- Englobe les différents pôles générateurs du centre (commerces, services, port, résidences)

Le périmètre ne tiendra pas compte :

- Du quartier des villas, qui propose des places pour les détenteurs de Pass
- Des résidences à l'Ouest du port (Sun-City) dont l'offre de stationnement est déjà bien identifiée comme privée
- Des parkings plaisanciers

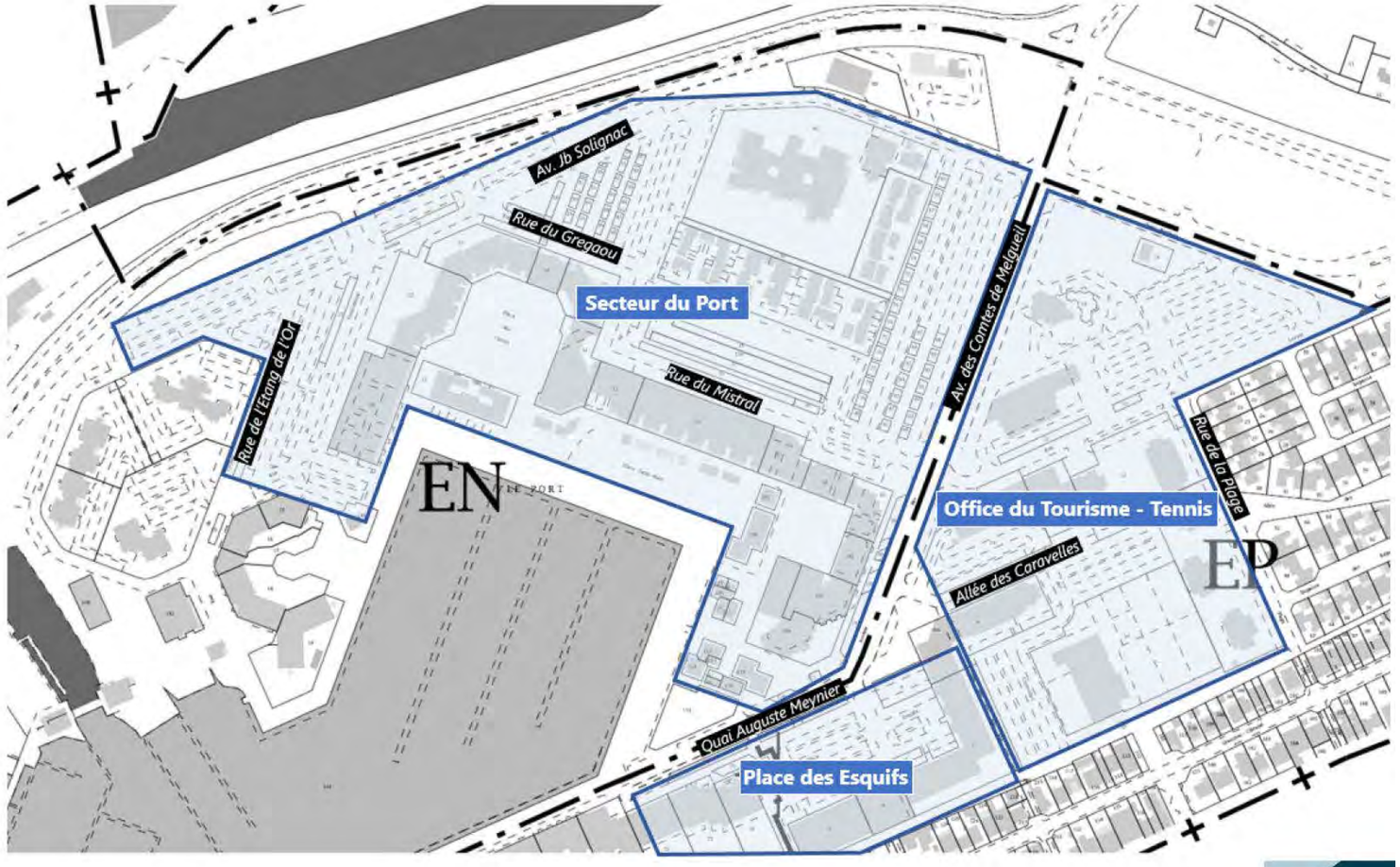

PRÉAMBULE

La méthodologie mise en place

Appui sur l'étude de stationnement d'Horizon Conseil concernant **l'offre publique** en période estivale

↓

Approfondissement de **l'offre sur l'espace privatif**
concernant à la fois les parkings souterrains et les emplacements réservés aériens

Réalisation **d'entretiens** téléphoniques auprès des syndics et gestionnaires

Réalisation de visite de **terrain**

Contact avec différents interlocuteurs (l'office du tourisme et le service d'urbanisme)

↓

Calcul du nombre de places de stationnement sur espace privatif et analyse globale de l'offre et la demande

↓

Réalisation d'un benchmark sur les politiques de stationnement des communes alentours

↓

Evaluer les potentiels de report de stationnement vers un parking en entrée de ville

PRÉAMBULE – LES ENTRETIENS TÉLÉPHONIQUES

Résidences	Etat	Remarques de l'appel
Le Saint-Marc	Fait	Informations qualitatives
Le Solignac	Fait	Informations qualitatives
L'Astrolabe	Fait	Informations qualitatives
Le Nautilus 1B	Relance sans réponse	-
Le Nautilus 2B	Injoignable	-
Le Nautilus 3	Fait	Informations personnelles
Les Terrasses du Soleil	Fait	Informations qualitatives
La Civadière	Fait	Informations qualitatives
Port-Carnon	Injoignable	-
Agences	**Etat**	**Remarques de l'appel**
Agence Pecoul	Fait	Peu d'informations
Agence BLB	Relance sans réponse	-
Agence Carnon	Relance sans réponse	-
Services	**Etat**	**Remarques de l'appel**
Office du Tourisme : Agnès Boucher	Fait	Informations qualitatives
Urbanisme secteur privé : Mme Robert	Fait	Peu d'informations
BENCHMARK	**Etat**	**Remarques de l'appel**
Service stationnement Palavas-Les-Flots	Fait	Compléments sur la politique de stationnement
Régie Municipale du Grau-du-Roi	En attente	En attente des éléments

egis

5

SOMMAIRE

01. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC SUR L'OFFRE PUBLIQUE

02. DIAGNOSTIC SUR L'OFFRE DE STATIONNEMENT PRIVÉE

03. BENCHMARK

04. SYNTHÈSE - ENJEUX

01.

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC SUR L'OFFRE PUBLIQUE.

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE L'OFFRE PUBLIQUE

L'offre du stationnement sur le périmètre d'étude

Sur le périmètre d'étude, **l'offre de parkings en surface** est très localisée autour du port et de l'office du tourisme :

- Un nombre de 10 parkings aériens
- Une capacité de 1 195 places et 14 places PMR

L'offre de stationnement sur voirie est concentrée sur les axes principaux de la commune (rue de la plage, av. des Comtes de Melgueil etc.) :

- La capacité est de 225 places sur le périmètre d'étude
- 5 places PMR sur voirie

A RETENIR :

- Sur le périmètre d'étude, l'offre de stationnement publique représente **1 420 places.** A cela s'ajoute 19 places PMR
- Le stationnement sur le périmètre représente **60%** de l'offre publique de toute la commune

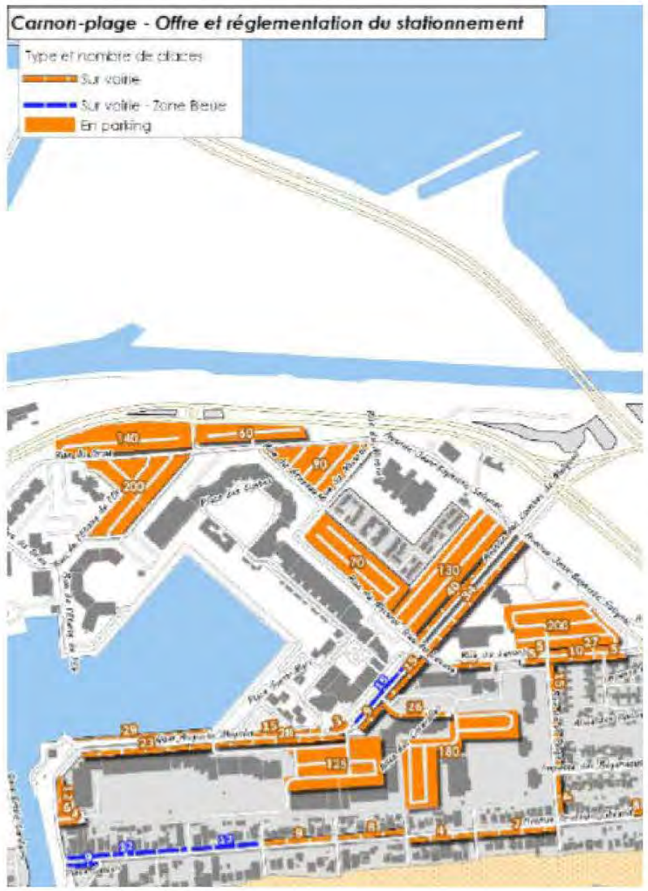

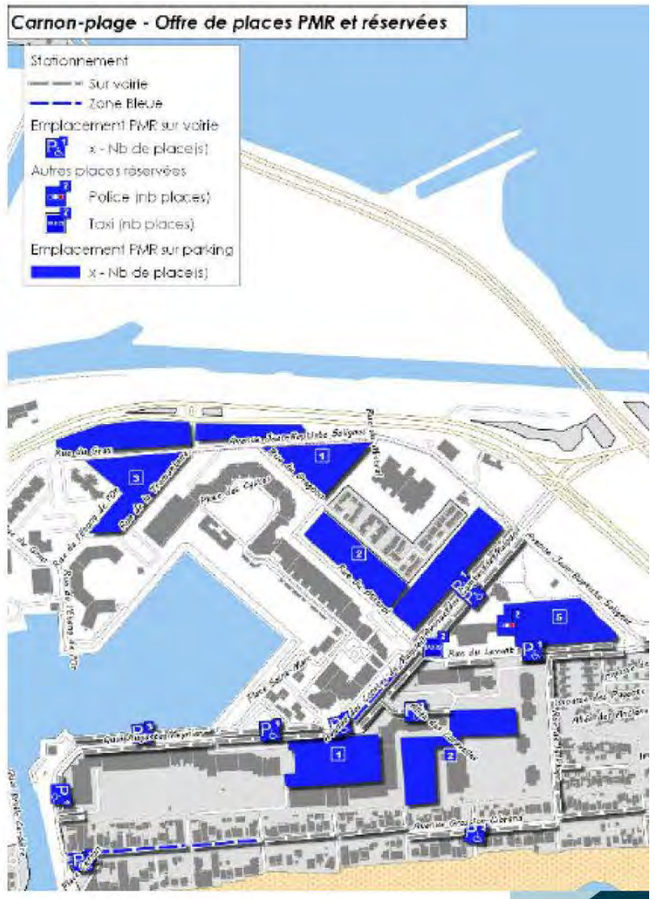

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE L'OFFRE PUBLIQUE

L'occupation des places publiques sur le secteur d'étude

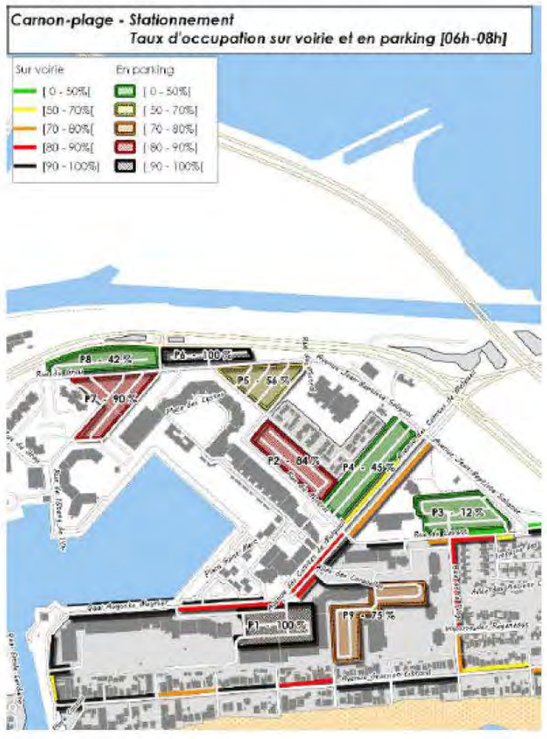

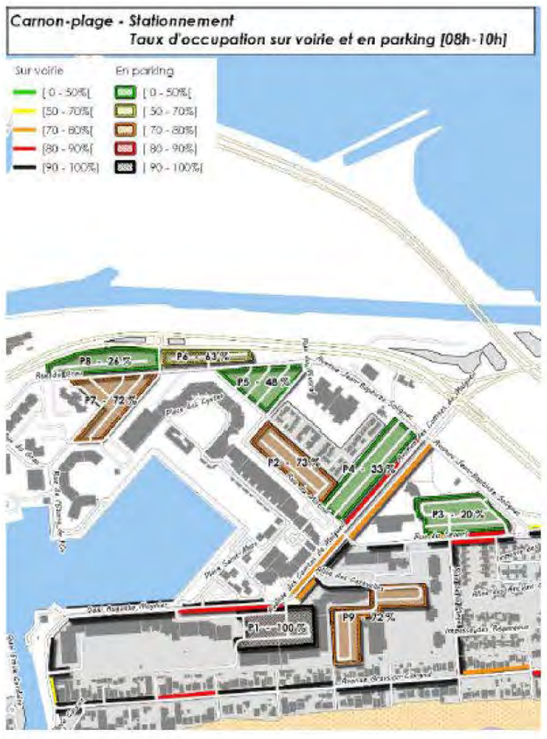

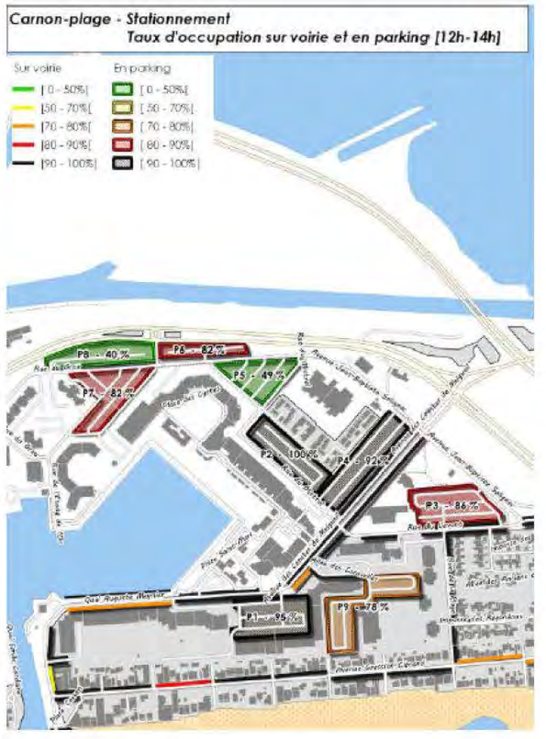

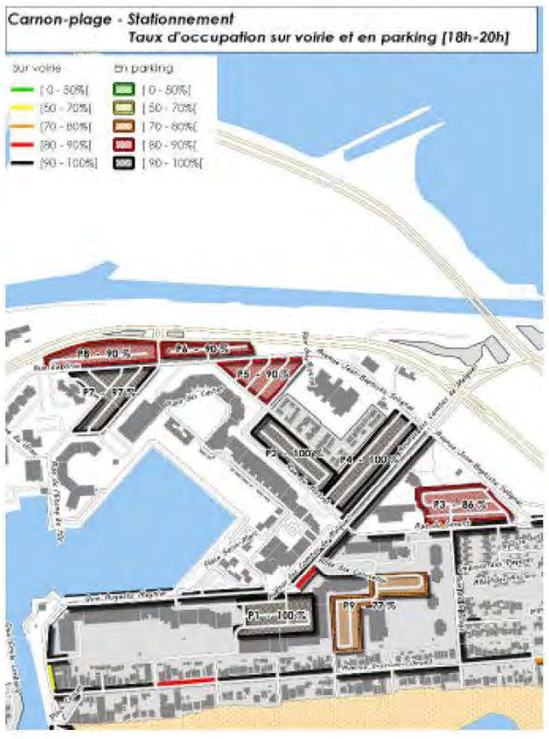

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE L'OFFRE PUBLIQUE

L'occupation des places publiques sur le secteur d'étude

CONSTAT GLOBAL :

Les taux d'occupation font ressortir les caractéristiques suivantes sur le périmètre d'étude :

❶ Entre 6h et 8h, les poches de stationnement au plus proche des résidences sont très occupées, ce qui témoigne d'une occupation des places par les résidents (place des Esquifs, devant rue du mistral, devant la résidence la Civadière)

❷ Entre 8h et 10h, les taux d'occupation sont les moins importants du fait du départ de certains résidents et l'arrivée des visiteurs et touristes sur la station

❸ L'occupation augmente progressivement au cours de l'après-midi. Les taux peuvent être supérieurs à **90%**, ce qui signifie que l'offre répond très difficilement à la demande

❹ Le soir, les places sont très occupées également, du fait du stationnement des résidents et des touristes en rapport avec les activités nocturnes de la station

❶ *6h à 8h*

❷ *8h à 10h*

❸ *12h à 14h*

❹ *18h à 20h*

egis

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE L'OFFRE PUBLIQUE

L'occupation des places publiques sur le secteur d'étude

Pour les différentes poches de stationnement une analyse sur **les taux d'occupation**, **les places illicites** et **les durées de stationnement** a été menée :

1. **La place des esquifs** est très occupée tout au long de la journée et il est quasiment impossible de trouver une place disponible (taux supérieur à 90% tout au long de la journée). D'ailleurs, la durée moyenne de stationnement est supérieure à 10h sur ce parking. Le nombre de places illicites y est également très important. Ce parking est donc majoritairement utilisé par les résidents du secteur.

2. Le parking **le long de l'Avenue des Comtes de Melgueil**, est très occupé l'après-midi et le soir, ce qui témoigne d'une utilisation majoritaire par les touristes en lien avec les animations du port et l'attractivité du parc Luna Park. Le nombre de places illicites est également important l'après-midi.

3. Le parking **le long de la rue du Mistral** et le parking **devant la Civadière**, sont très utilisés tout au long de la journée avec une baisse en début de matinée ce qui témoigne du changement d'occupants : départ des résidents le matin et l'arrivée des touristes dans la journée. La durée moyenne de stationnement est assez variable, avec une prédominance pour le stationnement de courte à moyenne durée en lien avec les activités du port en journée et l'accès à la plage.

egis

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DE L'OFFRE PUBLIQUE

L'occupation des places publiques sur le secteur d'étude

Pour les différentes poches de stationnement une analyse sur **les taux d'occupation**, **les places illicites** et **les durées de stationnement** a été menée :

4 Le parking à coté de **l'Office du Tourisme**, est surtout occupé l'après-midi (taux d'environ 85%). Les durées de stationnement sont surtout de courte durée (<2h) ou moyenne durée qui peuvent être liées aux services de proximité (poste, office du tourisme, gendarmerie etc.) et l'accès à la plage.

5 Le parking autour du club du Tennis, sur **l'allée des Caravelles**, présente un taux d'occupation relativement faible tout au long de la journée par rapport au reste de la commune (entre 70 et 80%). Ce chiffre peut s'expliquer par le manque de lisibilité et d'accessibilité, ce qui entraîne une utilisation majoritairement privée. D'ailleurs, l'analyse des durées moyennes de stationnement conforte cette idée : ce parking concerne surtout du stationnement de longue durée (>10h).

6 **La rue de la plage**, du fait de sa position stratégique (proximité de la plage et bordure du quartier des villas) concentre plusieurs usages, avec à la fois du stationnement de moyenne durée et de longue durée.

02.

L'OFFRE DE STATIONNEMENT PRIVÉE.

L'OFFRE DE STATIONNEMENT PRIVÉE

L'offre privée en surface

Un **relevé exhaustif de l'offre privée en surface** a été établi sur le périmètre d'étude à partir des visites de terrain.

EN QUELQUES CHIFFRES :

- Au total, **1 000 places** aériennes sont privatisées sur le périmètre d'étude
- Seulement **30%** représente des places privatisées dont l'accès est réglementé (barrière, grillage)
- La majorité des parkings concentre une forte offre privée :
  - **50%** de places privées sur le parking longeant l'Av. des Comtes de Melgueil
  - **66%** de places privées en face de la rue du Mistral
  - **45%** de places privées sur la place des Esquifs
  - **55%** de places privées en face de la rue du Gregaou
- Sur l'ensemble du périmètre, l'offre privée représente **40%** du stationnement aérien
  - d'après l'étude d'Horizon Conseil, l'offre publique représente **1 420 places** sur ce périmètre

L'offre de stationnement privée et publique sur voiries et parkings aériens

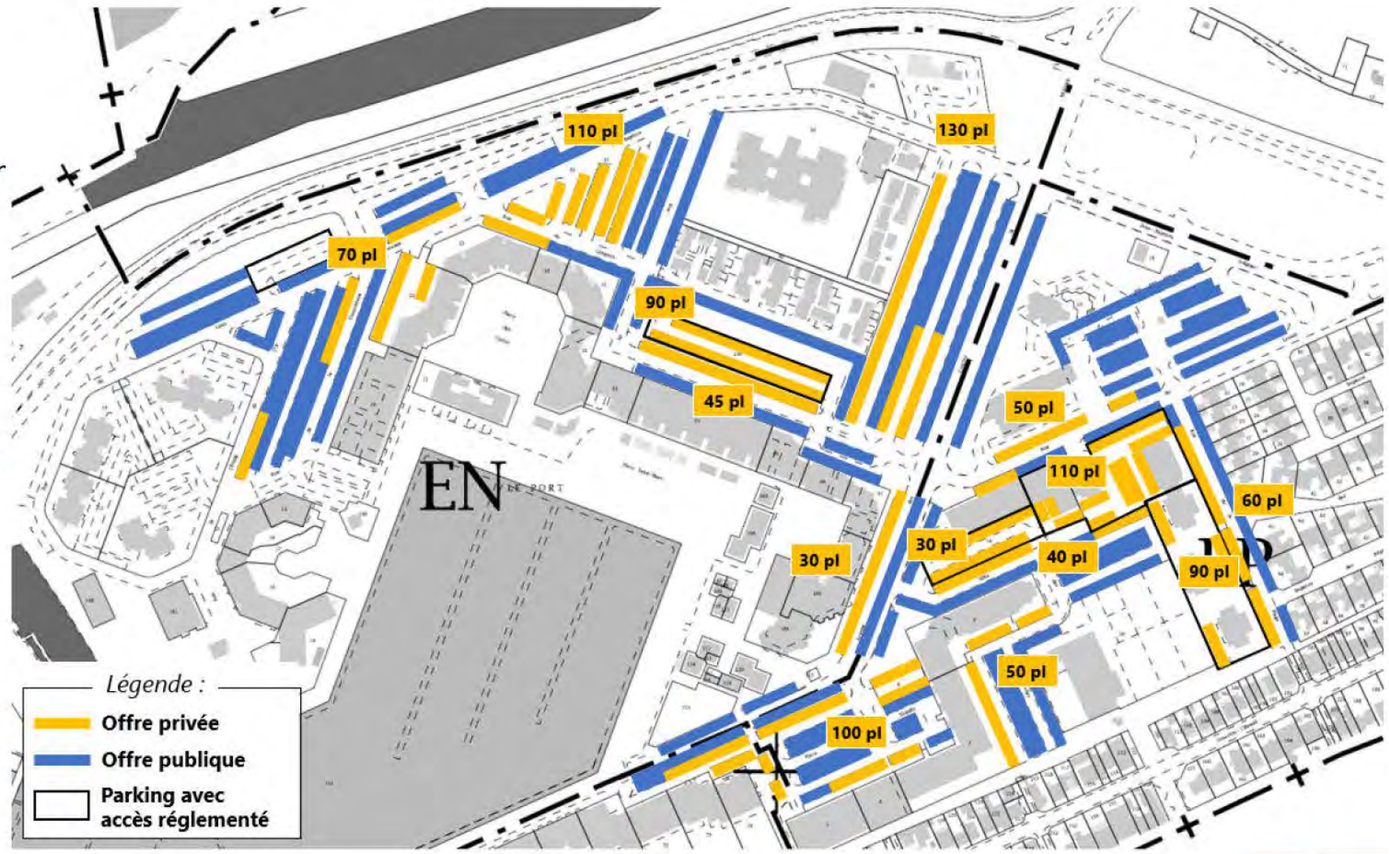

L'OFFRE DE STATIONNEMENT PRIVÉE

L'offre privée en parking souterrain

Le nombre **de parkings souterrains** a été recensé sur le périmètre d'étude à partir des visites de terrain.

CONSTAT :

- Certaines résidences du périmètre d'étude possèdent une offre de stationnement souterraine pour les résidents.

ANALYSE AUTOUR DU PORT :

- Au regard du nombre de logements, le nombre de places souterraines est faible
  - Nombre de logements sur l'ensemble des résidences autour du port : **1 200 logements**
  - Nombre total de places souterraines : **455 places**
  - Soit **1 place pour 2,6 logements**
- Si on considère que le besoin actuel de stationnement est d'au moins une place par logement, cela signifie que **745 résidents** doivent se garer à l'extérieur des résidences. Or, les places privées aériennes autour du port représentent **475 places** ➔ Soit **270 résidents** doivent se garer sur des places publiques

L'offre de stationnement privée en parkings souterrains

L'OFFRE DE STATIONNEMENT PRIVÉE

Les dysfonctionnements de l'offre de stationnement privée

Les visites de terrain et les entretiens téléphoniques permettent d'approfondir le diagnostic avec des **éléments qualitatifs** concernant le stationnement privé :

L'offre de stationnement privée n'est pas en adéquation avec la demande :

- La plupart des résidents ne possèdent pas de places privées attitrées avec leur logement (du fait de la mise en place de bail différent entre logement/place) et sont obligés de se garer sur des places publiques
- Les places aériennes privées (avec arceaux) sont peu utilisées au cours de la journée tant dis que les places publiques adjacentes sont occupées
- La plupart des arceaux sont vétustes

➔ Cela laisse présager qu'il y a **des places privées qui n'appartiennent à personne** et qui ne sont pas utilisées tant dis que la plupart **des logements ne possèdent aucune place** obligeant les résidents à se garer sur des places publiques

L'OFFRE DE STATIONNEMENT PRIVÉE

Les dysfonctionnements de l'offre de stationnement privée

L'offre de stationnement privée/publique est peu lisible :

- La distinction entre offre privée et offre public est très difficile. Au sein d'une même poche des stationnement, les deux offres se juxtaposent

- Les arceaux étant souvent vétustes, il arrive que des visiteurs se garent sur ses places en ne sachant pas si elles sont réellement privées, ce qui engendre des conflits entre usagers

- L'écriteau « parking privé » n'est pas systématique. Il reste peu visible et ne concerne pas l'ensemble des places de la poche de stationnement. Il concerne :
  - Le parking devant la Civadière,
  - Les parkings devant le tennis, sur l'allée des Caravelles

- Il existe certaines poches de stationnement aériennes avec accès réglementé (barrière, grillage) mais juxtaposées avec les places publiques :
  - Le parking grillagé devant la rue du Mistral,
  - Le parking avec barrière sur l'allée des Caravelles devant l'Espadon,
  - Le parking avec barrière sur la rue du Levant à coté des Olympiades

egis

L'OFFRE DE STATIONNEMENT PRIVÉE

Les dysfonctionnements de l'offre de stationnement privée

L'offre de stationnement privée est mal organisée et spatialisée :

- Lorsque les résidents ont une place de stationnement en parking souterrain, cette dernière est très rarement localisée au dessous de leur résidence
- De même pour les places aériennes (avec arceaux ou accès réglementé), les résidents possèdent rarement une place devant leur résidence

Les parkings privés sont occupés pour des usages différents du stationnement :

- De nombreux restaurants utilisent ces box comme réserves
- Plusieurs résidents utilisent les box comme atelier de bricolage
- Certains box étant large (double entrée) ils servent pour ranger les bateaux
- Et même certains résidents ont plusieurs box

Les accès à certains parkings sont compliqués

- Certaines rampes d'accès sont étroites
- L'entrée/sortie se fait depuis un seul accès sur certains parkings rendant le demi-tour difficile

➔ **<u>Ces éléments appuient l'intérêt de la mise en place d'un parking en périphérie :</u>** Cela permettrait de répondre au besoin de stationnement des résidents en proposant une offre organisée

L'OFFRE DE STATIONNEMENT PRIVÉE

Une offre sous pression pendant la période estivale

L'offre de stationnement est surtout sous pression pendant la période estivale où les usagers sont multiples (touristes, résidants, commerçants) :

- Des conflits apparaissent l'été entre les différents usagers qui cherchent à se garer
- Il y a peu de rotations des places : il s'agit pour les vacanciers et les résidents de trouver une place et immobiliser la voiture
- Le stationnement sauvage est très fréquent l'été (ex: à proximité de la 2X2 voies)
- Il existe également une part de voitures ventouses qui monopolisent des places de stationnement (voitures épaves, marchands de glaces etc.)
- Les animations de la commune renforce les problèmes de stationnement sur certaines périodes :
  - Dimanche : marché aux puces
  - Le soir : le parc de loisirs Luna Park
  - Le marché au port
  - Autres animations diverses (pétanque etc.)

➔ Le reste de l'année, la demande de stationnement arrive à être absorbée

03.

BENCHMARK.

BENCHMARK : LA GRANDE-MOTTE

L'offre de stationnement non réglementée

Il existe plusieurs aires de stationnements gratuites **à proximité** du centre-ville :

- Le parking du centre-ville
  - 350 places
  - 5min du centre-ville
  - 10min de la plage
- Le parking de la mer
  - 570 places
  - 15 min du centre-ville
  - bord de mer
- Le parking du Ponant
  - 250 places
  - 15min du centre-ville
  - 10min de la plage
- Le parking du Couchant
  - 15-20min du centre-ville
  - 10-15min de la plage

L'offre de stationnement est également complétée par d'autres parkings gratuits

➔ Au total, il s'agit de **1 310 places** non réglementées sur la commune

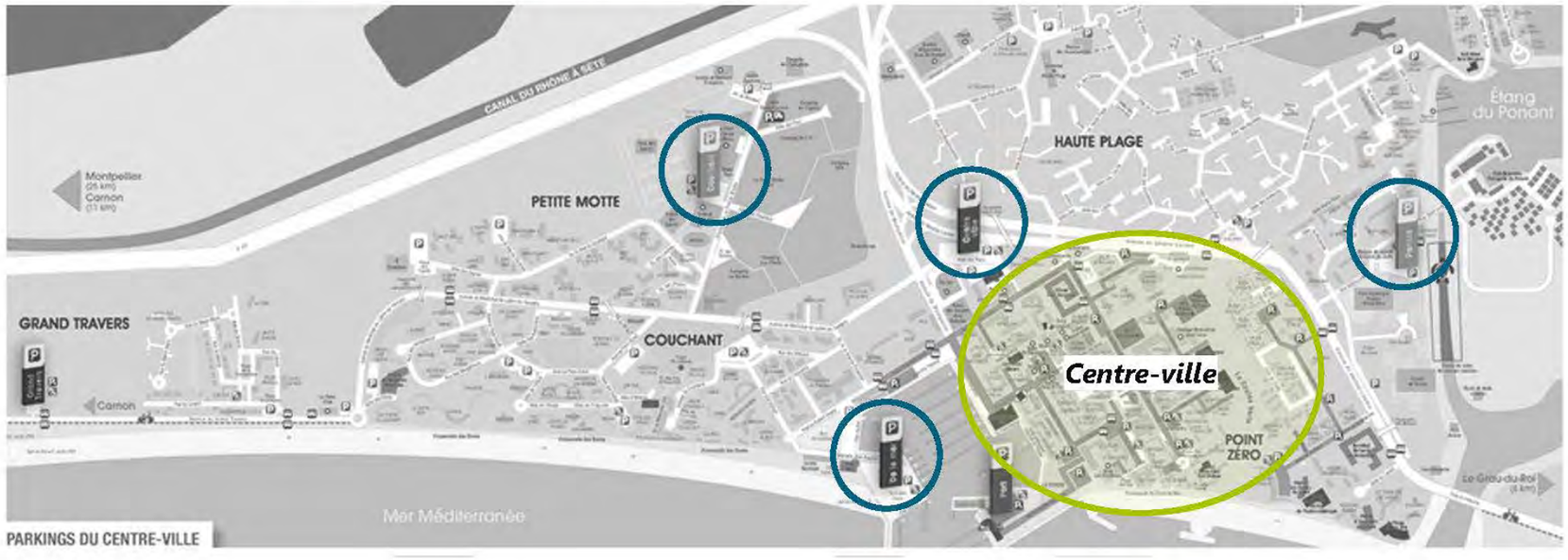

BENCHMARK : LA GRANDE-MOTTE

L'offre de stationnement réglementée

Il existe deux parkings payants sur la période estivale **à proximité du port et de la plage** :

- Le parking du port
  - 200 places
  - Payant : Avril à Septembre de 9h à 22h
  - Réglementation en zone verte
- Le parking du Grands Travers
  - 450 places
  - Payant : weekend de Mai, Juin et début Septembre
  - Payant : Juillet à Août, de 10h à 18h30
  - Tarif : 5€ forfait journalier
  - Abonnement : 35€ la carte de 10 entrées

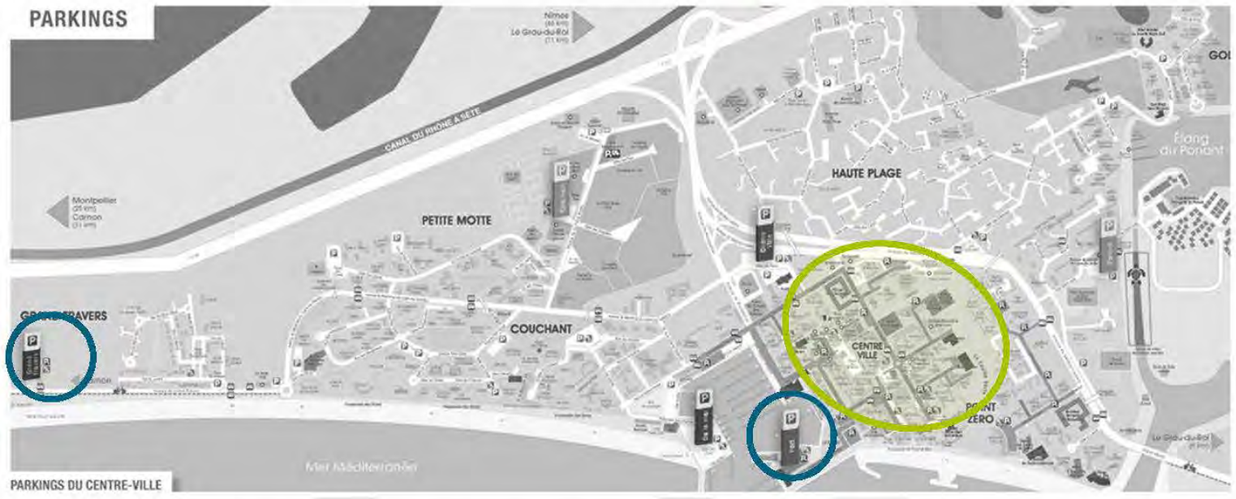

➔ L'offre de stationnement est payante sur les aires de stationnement à proximité des endroits fortement **fréquentés durant la période estivale** : le port et la plage

BENCHMARK : LA GRANDE-MOTTE

L'offre de stationnement réglementée

Depuis 2015, une **nouvelle politique de stationnement** est en vigueur sur la commune, avec la mise en place de deux nouveaux secteurs réglementés :

- Zone Orange (475 places) : les voies commerçantes
  - Payant de 9h à 22h d'avril à fin septembre
  - Payant de 9h à 19h le reste de l'année
  - Tarif : 1,50€/heure dans le centre-ville avec 1h gratuite
- Zone Verte (1 744 places) : les voies résidentielles
  - Payant de 9h à 22h d'avril à fin septembre
  - Tarif : 0,70€/heure
- Arrêts Minutes (zone en fuchsia)
  - Permet de stationner gratuitement
    - pendant 15 minutes

En cas de non-paiement ou perte de ticket, le forfait de post-stationnement est de 30 €

Diagnostic du stationnement | Avril 2019

23

BENCHMARK : LA GRANDE-MOTTE

L'offre de stationnement réglementée

Avec la mise en place du stationnement réglementé, différents types **d'abonnements** sont proposés :

D'après le PLU de 2016, **un bilan** a été dressé de cette nouvelle réglementation :

- Sur les pratiques des usagers :
  - Une réduction forte du stationnement sauvage
  - Un report des pendulaires vers l'offre privée, le centre-ville offrant plus de places aux visiteurs
  - Un meilleur équilibrage de la demande entre quartiers
- Sur l'attractivité :
  - Pas d'impacts sur la fréquentation en haute saison
  - Un impact possible sur la fréquentation en mi saison
- Sur l'appropriation des usagers :
  - Un bon fonctionnement des abonnements
    - En particulier, abonnement vert hebdomadaire
  - Une demande des commerçants de disposer de plus d'abonnements

BENCHMARK : PALAVAS-LES-FLOTS

L'offre de stationnement non réglementée

La commune de Palavas-les-Flots a fait le choix de l'implantation **d'un parking silo gratuit** en entrée de ville :

- Un parking situé en entrée de ville :
  - A proximité de la D62E2 et de l'Avenue de l'Abbé Brocardi
  - Situé à 10min-15min du centre-ville et de la plage à pieds
- Avec une capacité de 700 places
- Une configuration en parking silo avec 4 étages
- Ouvert 24/24, système vidéo surveillance et gardiennage
- Très utilisé lorsque le stationnement sur voirie devient payant

Isochrone à 15min à pieds

D'autres places **gratuites** existent sur la commune :

- 300 autres places gratuites
- 150 places PMR
- Une zone bleue permet une meilleure rotation des véhicules avec 100 places gratuites mais limités à 1/2h entre 8h et 20h

egis

BENCHMARK : PALAVAS-LES-FLOTS

L'offre de stationnement réglementée

Une offre de stationnement payante aux **horodateurs** ou via une application mobile est instaurée dans le centre-ville :

- Concerne le stationnement sur toutes les voiries du centre-ville et sur certaines parkings
- Représente 4 000 places
- Un tarif est proposé pour tous (visiteur ou vacancier) :
  - 1€/heure de 9h à 12h et de 14h à 21h
  - 8€ la journée (24h consécutives)
  - 100€ pour la période annuelle

Des abonnements sont également proposés pour les résidents et professionnels :

- Pour les résidents permanent ou secondaire : 20€ pour la période annuelle
- Pour les professionnels : 15€/mois
- Tarif hebdomadaire ouvert à tous : 35€/semaine

En cas de non-paiement ou perte de ticket, le forfait de post-stationnement est de 35 €

Paiement possible via une application mobile

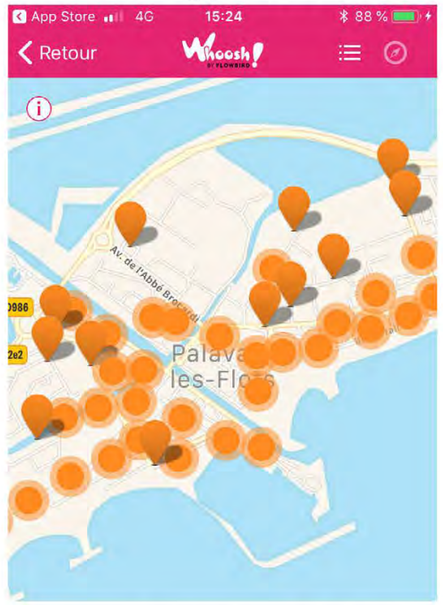

Les parkings concernés par le stationnement payant en centre-ville :

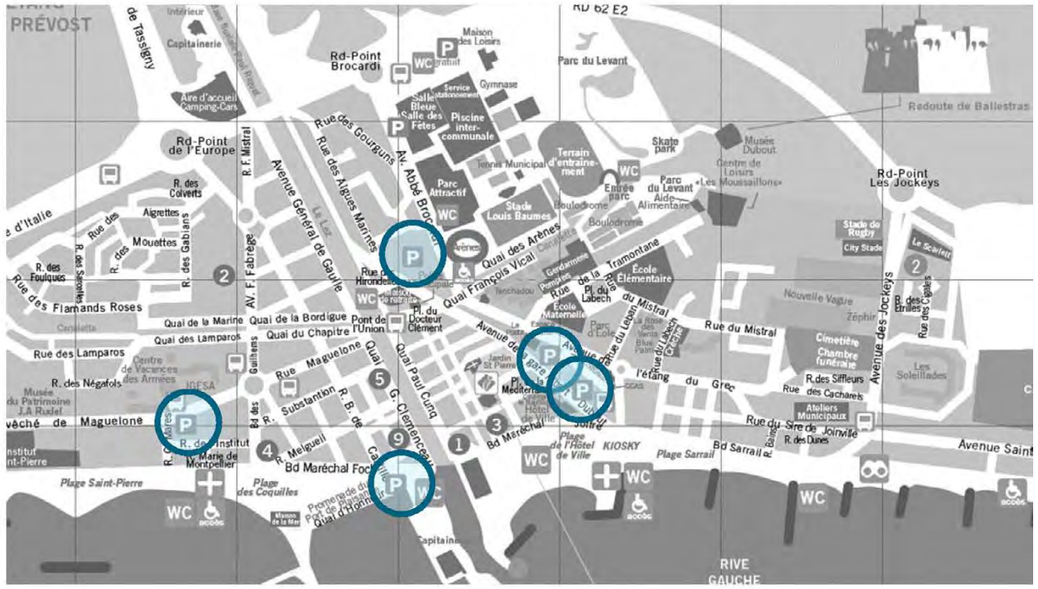

BENCHMARK : LE GRAU-DU-ROI

L'offre de stationnement non réglementée

Il existe plusieurs **parkings gratuits** sur la commune du Grau-du-Roi :

- Il s'agit de parkings situés en très grande majorité au niveau des Marinas
- Mais concerne également les parkings en entrée de ville proche du palais des sport. Il sont situés à 10-15min à pieds des plages
- A savoir que le stationnement sur voirie est également gratuit mais ne représente pas une offre conséquente dans le centre-ville

➔ Au total, il s'agit de **5 560 places** qui sont gratuites sur la commune

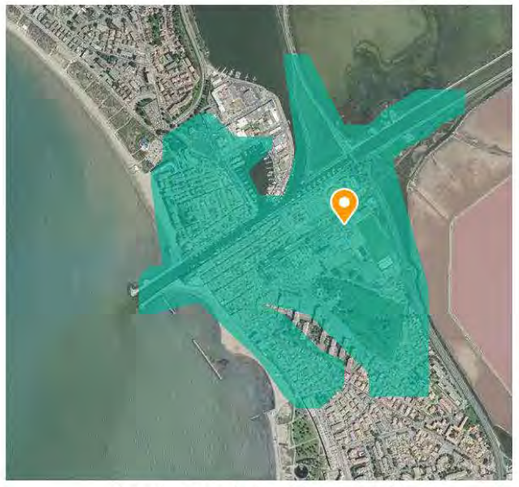

Isochrone à 15min à pieds

BENCHMARK : LE GRAU-DU-ROI

L'offre de stationnement réglementée

Il existe plusieurs parkings payants en lien avec l'attractivité estivale de la commune :

- Le parking de la plage
  - 2 heures de gratuité par jour
  - Tarifs horodateurs
  - Forfait journée hors saison : 13€
  - Forfait journée en saison : 25€

- L'aire de stationnement « Les Baronnets »
  - Située sur le site classé de l'Espiguette
  - Parking payant à la journée de 7h30 à 18h45
  - Payant d'avril à début octobre
  - Tarif à la journée : 6€
  - Abonnement 7 entrées véhicules : 30€

➔ L'offre de stationnement est payante sur les aires de stationnement à proximité de la plage et du site classé qui sont fortement **fréquentés durant la période estivale**

egis

BENCHMARK : LE GRAU-DU-ROI

L'offre de stationnement réglementée

Il existe plusieurs **zones de stationnement réglementées** par horodateurs concentrées au centre-ville :

Zone 1 - Stationnement de courte durée

Concerne le parking Antonin Revest, le parking de la plagette, parking de la poste, rue Frédéric Mistral, parking de la Marine

- Payant de fin mars à début novembre
- Stationnement de 5h maximum de 9h à 22h avec 30 minutes gratuites

Zone 2 - Stationnement de longue durée

Concerne le parking Victor Hugo, parking Fanfonne Guillierme, l'avenue Dossenheim

- Stationnement payant de 8h à minuit avec 30 minutes gratuites
- Payant de fin mars à début novembre
- Un forfait journée à 25€ est proposé

Zone 3 – Stationnement de longue durée

Concerne le parking des anciens combattants d'Afrique du Nord, le parking Beauduc

- Stationnement payant de 8h à minuit
- 2h de gratuité par jour
- Payant de fin mars à début novembre

En cas de non-paiement ou perte de ticket, le forfait de post-stationnement est de 35 €

Durée	Zone 1
30 min	1€
1h	1,5€
La 2ème heure (1ère 1/2h)	+1€
La 2ème heure (2ème 1/2h)	+0,6€
La 3ème et 4ème heure	+1,6€
5h	+28,70€

Durée	Zone 2 et 3
30 min	1€
1h	1,5€
La 2ème heure (1ère 1/2h)	+1€
La 2ème heure (2ème 1/2h)	+0,6€
La 3ème à la 14ème heure	+1,6€
La 15ème heure	+1,9€
La 16ème heure	+10,80€

BENCHMARK : LE GRAU-DU-ROI

L'offre de stationnement réglementée

Différents abonnements proposés :

- Forfait saison : 170€
- Forfait pour 1 mois : 90€
- Forfait pour 15 jours consécutifs : 65€
- Forfait pour 7 jours consécutifs : 50€
- Forfait pour 2 jours consécutifs : 40€

Dispositifs pour les résidents :

Carte « Pass'Graulen »

Dispositif autorisant deux heures de gratuité de stationnement géré par les horodateurs pour les résidents à l'année (coût de la carte : 10€)

Carte « Pass'Graulen Hyper-Centre »

Macaron autorisant la gratuité du stationnement aux habitants à l'année résidants dans le périmètre établi (coût du macaron : 20€)

Parkings fermés proposant des places nominatives

Plusieurs parkings comme le parking de Victor-Hugo, le parking Anciens Combattants d'Afrique du Nord, le parking Le Vent Larg permettent la location d'une place nominative pour **225 euros**

Périmètre Pass'Graulen Hyper-Centre

BENCHMARK : COMPARATIF

Synthèse de l'offre stationnement sur les communes alentours

	La Grande-Motte	Palavas-Les-Flots	Le Grau-du-Roi
% de places payantes sur la commune	70%	75%	30%
Places gratuites en parking	Oui : à 15min à pieds du centre-ville ou plages	Oui : à 10-15min à pieds du centre-ville ou plages	Oui : à 10-15 min à pieds du bord de plage ou au niveau des Marinas
Arrêts Minutes	Stationnement gratuit pendant 15 min sur quelques places du CV	Zone bleue : Stationnement gratuit pendant 30 min	Non existant
Parkings payants pour l'accès à la plage	5€ la journée 35€ 10 journées	Non existant	25€ la journée sur le parking de la plage
Politique de stationnement réglementée	Zone Orange : 1,50€/heure avec 1h gratuite Zone Verte : 0,70€/heure	Concerne les voies et parkings du cœur de ville : • Tarif : 1€/heure • Forfait à la journée (24h) : 8€	Concerne les parkings du centre : • 1,5€ au minimum l'heure • Tarif différent en fonction de la durée
Période payante	Zone Orange : payant de 9h à 22h d'avril à fin septembre et de 9h à 19h le reste de l'année Zone Verte : payant de 9h à 22h d'avril à fin septembre	Payant de 9h-12h et de 14hà 21h d'avril à fin septembre	Payant de fin mars à début novembre : • Zone 1 : de 9h à 22h • Zone 2 et 3 : de 8h à 0h
Abonnements	Zone Orange : 6€/j pour les professionnels et 90€/mois pour les résidents Zone Verte : 45€ la semaine ouvert à tous et 20€ par mois pour les résidents	• 20€/an pour les résidents • 15€/mois pour les professionnels • 35€/semaine pour tous • 100€/an pour tous	• Forfait : saison 170€ / 1 mois 90€ / 15J 65€ / 7J 50€ / 2J 40€ • Pass'Graulen : 2h gratuites (10€ la carte) • Pass'Graulen hyper-centre : gratuité pour les résidents (20€ le macaron)
FPS	30€	35€	35€

04.

ENJEUX.

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC SUR LE STATIONNEMENT

Les principaux éléments à retenir

Synthèse :

- La commune propose une offre de stationnement généreuse avec **1 420 places publiques** et **1 000 places privées aériennes**

- L'offre de stationnement est certes abondante mais **peu organisée et spatialisée** :
  - L'offre de stationnement privée étant mal organisée (places privées non utilisées ou logements sans places attitrées), les usagers privés sont obligés de se garer sur des emplacements publics, au niveau des différentes poches de stationnement de la commune : autour du port, la place des Esquifs, près du tennis etc.

- **La lisibilité** entre espaces de stationnement privé et public est difficile sur le périmètre d'étude
  - Seuls les arceaux et quelques panneaux permettent de distinguer réellement une place privée d'une place publique

- **Le jalonnement** est peu lisible et incomplet
  - L'accès à certaines poches de stationnement est peu lisible, impliquant un usage majoritairement privé sur certains parkings (ex : les parkings proches du tennis)

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC SUR LE STATIONNEMENT

Quel serait l'usage des parkings : poches actuels et parking en entrée de ville ?

1 **La place des esquifs**

- Aujourd'hui, le parking est majoritairement utilisé par les résidents du secteur
- Le rendre privé en le matérialisant par des barrières

2 **Le long de l'Avenue des Comtes de Melgueil**,

- Aujourd'hui, la partie publique du parking est fréquentée par les touristes en lien avec les animations du port et l'attractivité du parc Luna Park
- La localisation des places publiques est proche de l'emplacement du futur parking =>
  - Maintien des places privées proches des résidences
  - Report potentiel des places (publiques et privées ??) sur le nouveau parking

3 **Le long de la rue du Mistral** et **devant la Civadière**

- Aujourd'hui, l'usage est mixte, avec une prédominance d'un stationnement de courte à moyenne durée en journée - en lien avec les activités du port et l'accès à la plage
- Réserver des places pour un usage de courte durée

4 **A coté de l'Office du Tourisme**

- Aujourd'hui, la durée de stationnement est de courte à moyenne durée en lien avec les services de proximité et l'accès à la plage
- Mettre en place une zone réglementée

5 **Sur l'allée des Caravelles** (autour du club du Tennis)

- Aujourd'hui, le manque de lisibilité et d'accessibilité entraîne une sous-occupation en journée et une utilisation majoritairement privée
- Le rendre plus lisible pour un meilleur usage

6 **La rue de la plage**

- Aujourd'hui, l'usage est mixte du fait de sa position stratégique (proximité de la plage et bordure du quartier des villas)
- Un report potentiel des places (publiques et privées ??) sur le nouveau parking

egis

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC SUR LE STATIONNEMENT

Les enjeux du stationnement sur le périmètre d'étude

Enjeux :

- Orienter le stationnement de longue durée vers un **parking périphérique** ce qui permettrait :
  - De répondre aux besoins de stationnement des résidents, surtout en période estivale, où la station balnéaire est exposée à la pression du stationnement
  - De libérer de l'offre de stationnement publique utilisée aujourd'hui par des résidents (ex : la place des esquifs)
  - De proposer une offre de stationnement en cœur de ville répondant aux besoins de courtes durées en lien avec l'usage du port et des commerces

- Mettre en place une **politique de stationnement réglementé** dans le but de :
  - Améliorer le cadre de vie en apaisant la station
  - Inciter les touristes à venir se garer en entrée de ville pour éviter d'encombrer le centre-ville par des véhicules à la recherche d'une place de stationnement
  - Favoriser le report vers les autres modes de déplacement
  - Soulager le stationnement des résidents dans les zones sous pression
  - Soutenir le commerce de proximité en permettant du stationnement de courte durée

www.egis.fr

Sophie Montinet

sophie.montinet@egis.fr
05 62 18 19 85

Héliopole Bâtiment D - BP. 13115
33-43, Avenue Georges Pompidou
31131 Balma Cedex

8

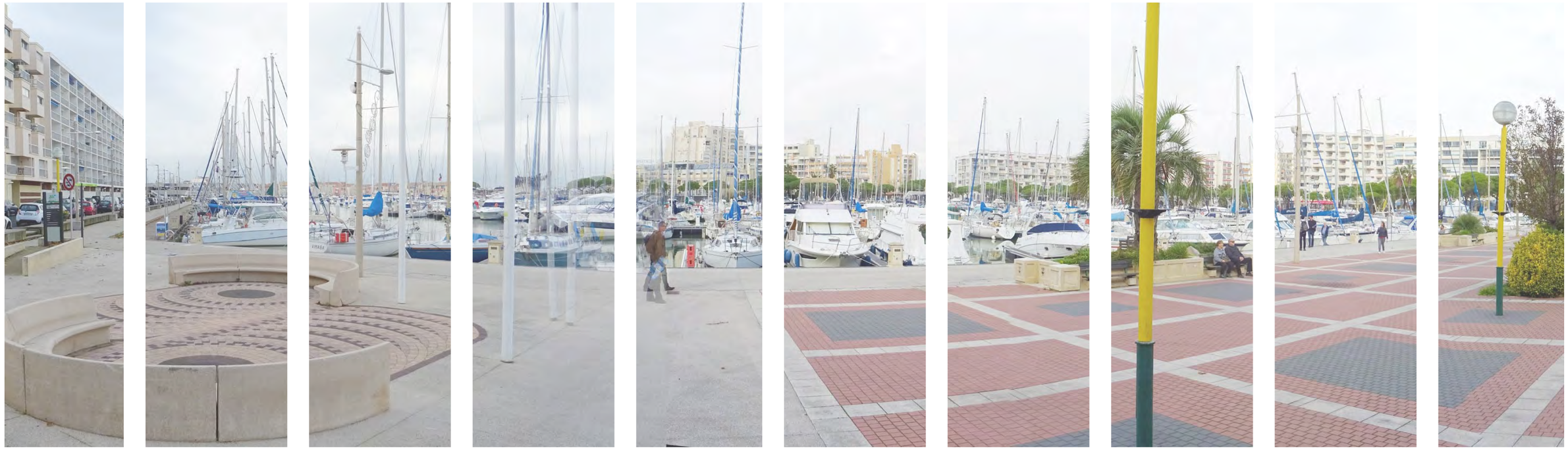

8.Synthèse des enjeux

8.1 CHANGER L'IMAGE DE LA STATION : UNE VILLE 4 SAISONS

S'APPUYER SUR UN SYSTÈME PAYSAGER UNIQUE

S'INSCRIRE DANS LE PROLONGEMENT D'UN ÉCO-SYSTÈME URBAIN ET ÉCONOMIQUE DYNAMIQUE

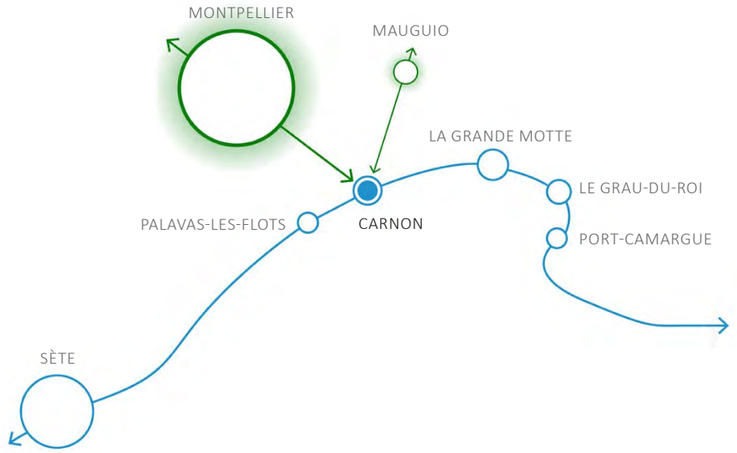

VALORISER L'ACCESSIBILITÉ DE LA STATION

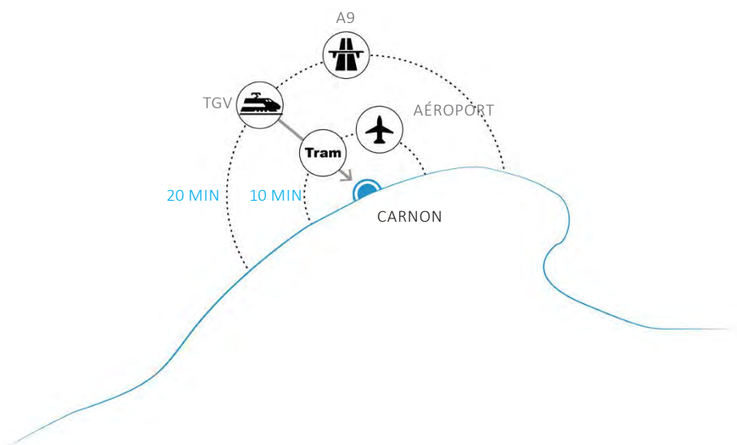

SÈTE

Une identité affirmée autour des traditions et de son histoire portuaire.

PALAVAS-LES-FLOTS

La station balnéaire de Montpellier avec ses restaurants, ses fêtes et ses activités pour tous.

CARNON

Une ville tournée autour de sa relation à l'eau et de son esplanade (lieu de vie et lieu de manifestations)

LA GRANDE MOTTE

La ville de la plaisance et du design, avec l'architecture unique de Jean Balladur.

LE GRAU DU ROI

Porte de la Camargue, la ville est organisée autour de son Grau historique.

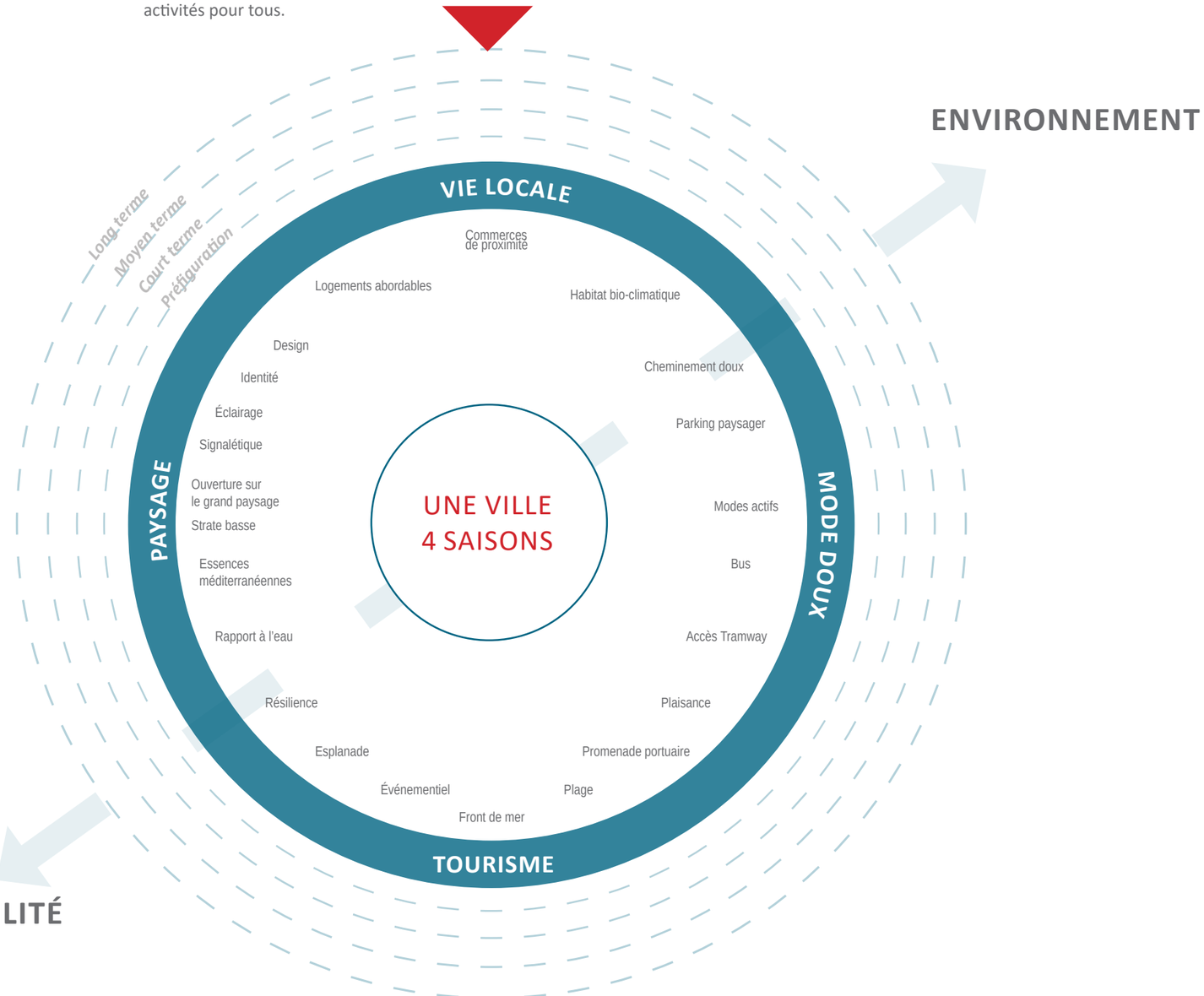

8.2 DES ÉVIDENCES À CONCRÉTISER

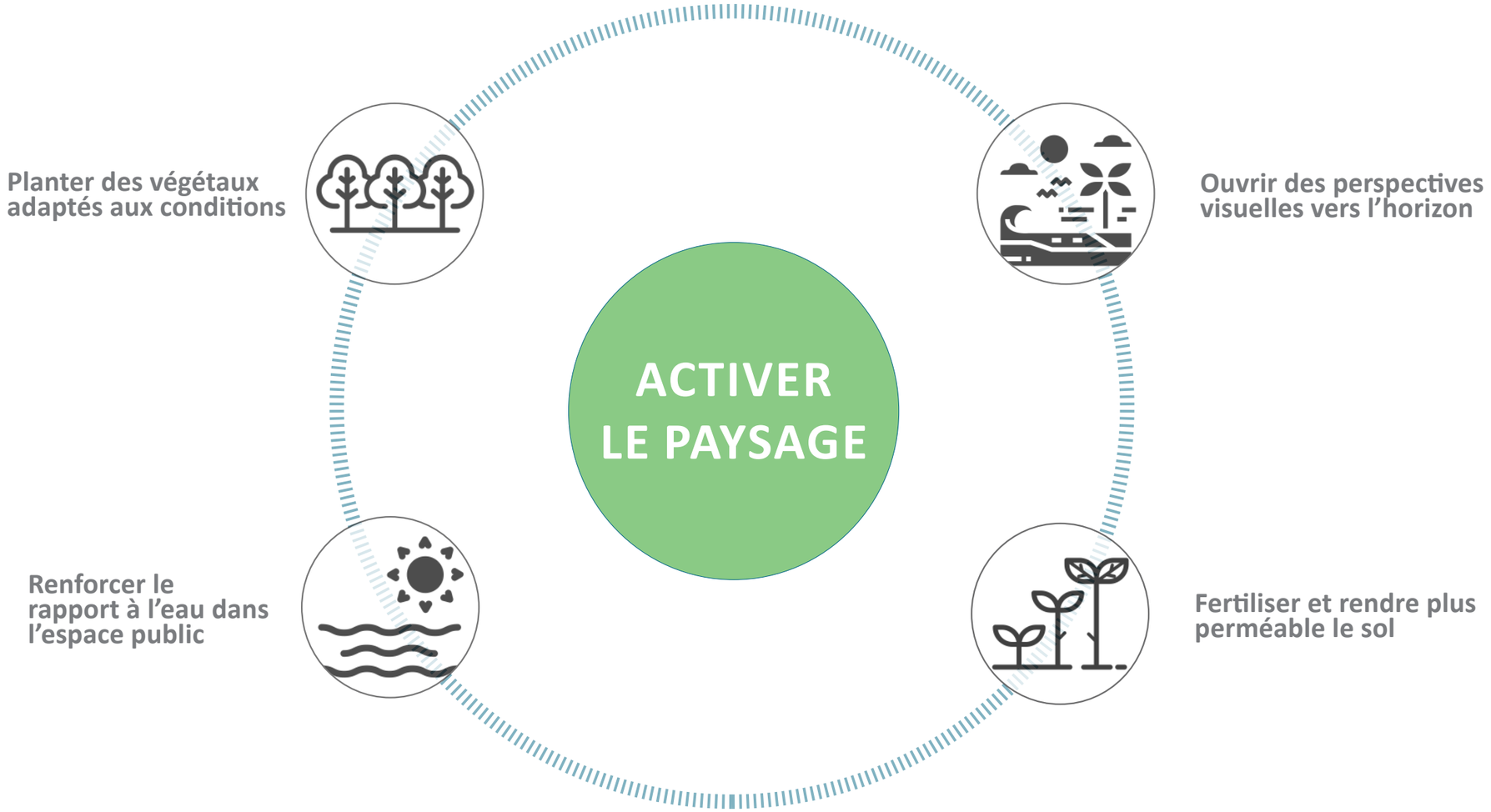

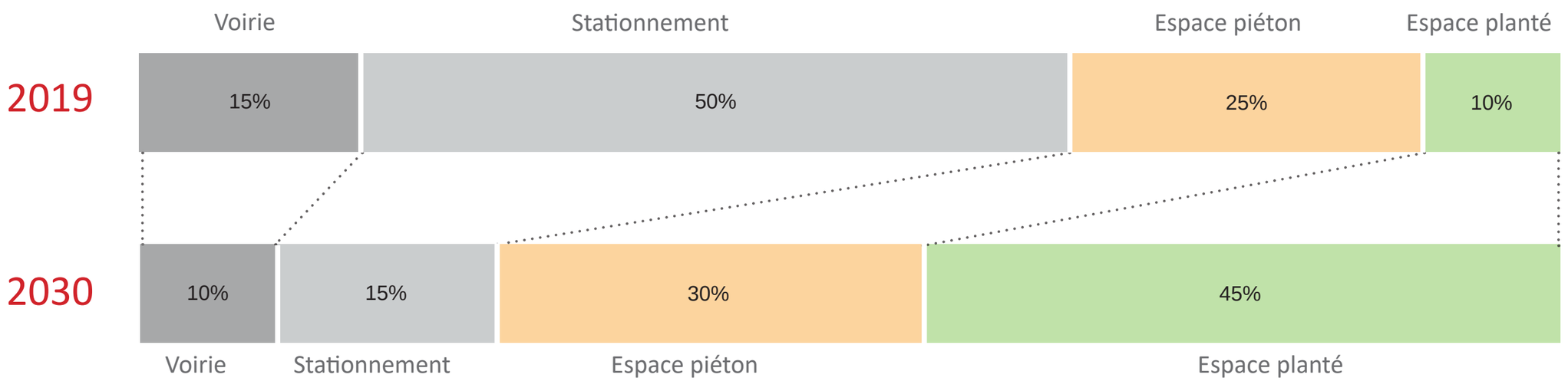

8.3 MAILLER ET HIÉRARCHISER LES ESPACES

1- Qualifier les entrées de ville, favoriser les ruptures de charge et l'intermodalité.

2- Hiérarchiser et rendre plus lisible le système viaire.

3- Faire de l'esplanade du port l'espace public central de Carnon

4- Affirmer la promenade portuaire comme espace public de premier rang

5- Requalifier l'arrière de la station

Seuils d'entrée de la station / Organiser la rutpure de charge et l'intermodalité

Flux entrant majoritaire

Pénétrante verte depuis Pérols

Axe de circulation apaisé structurant

Espaces publics apaisés

Espaces à qualifier et programmer

8.4 ARTICULER LES ESPACES CLÉS

1- Faire de l'esplanade du port l'espace public central de Carnon. Lieu de vie pour les carnonais, et lieu de manifestation.

2- Qualifier l'entrée de ville, jouer sur l'effet vitrine, faciliter l'accès modes doux à la station. Faciliter la lisibilité des parcours depuis ce point.

3- Qualifier l'entrée de ville, permettre la stationnement et l'intermodalité. Faciliter la lisibilité des parcours depuis ce point.

4- Qualifier le front de mer Est, permettre l'articulation entre l'Est et l'Ouest, entre le jardin du Bosquet et le front de mer.

5- Qualifier l'entrée de ville, permettre la stationnement et l'intermodalité. Faciliter la lisibilité des parcours depuis ce point.

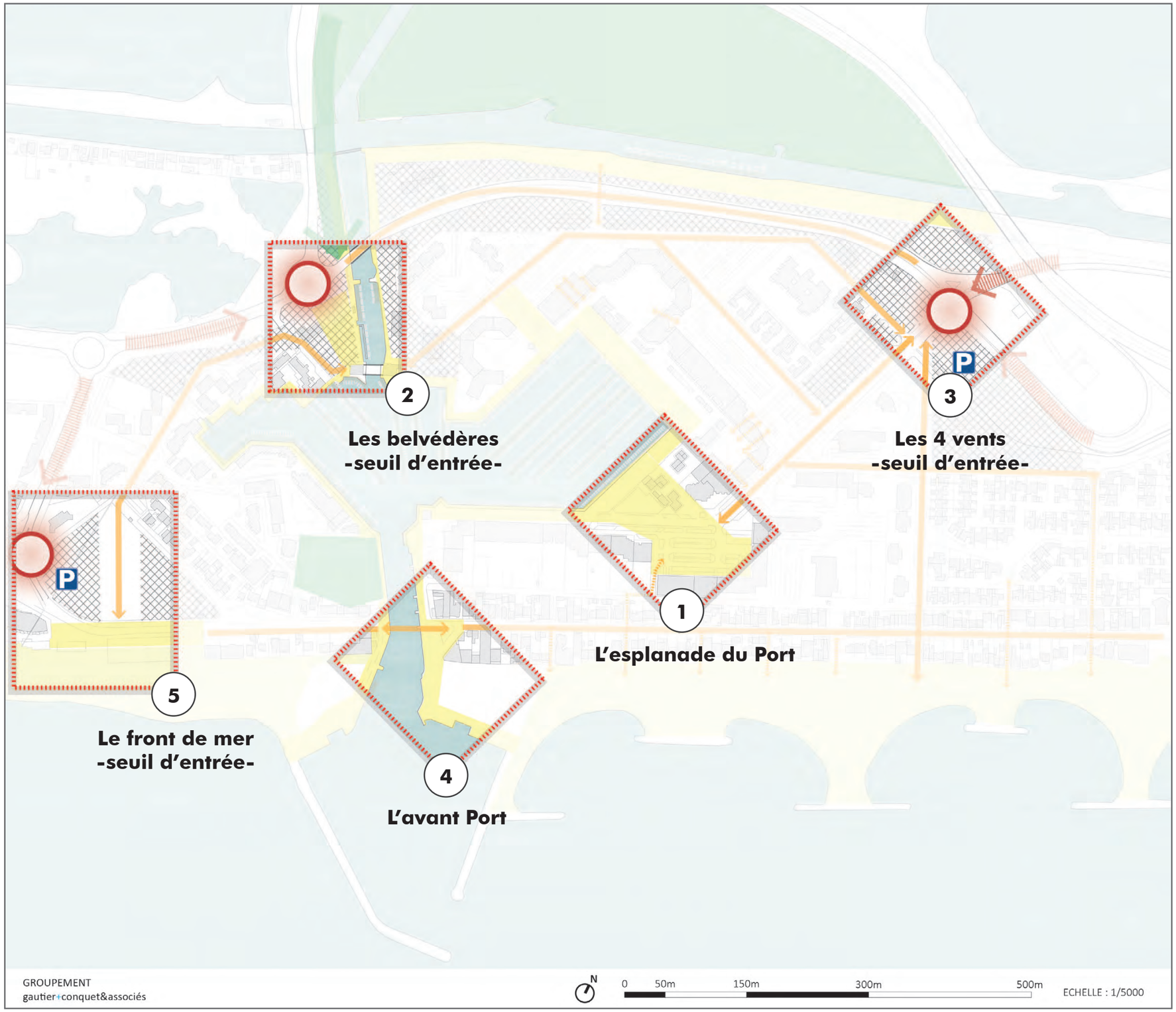

8.5 L'ESPLANADE DU PORT COMME NOUVELLE CENTRALITÉ

8.6 UN LIEU D'ARTICULATION MAJEUR

Créer un espace central en lien avec l'offre commerciale

Pré aux pêcheurs, Antibes - Agence APS

Futures Halles commercantes de DAX

Pré aux pêcheurs, Antibes - Agence APS

Parvis du musée Menton - Agence APS

Proposer un espace simple avec des aménagements de qualité

Plaza Maua, Rio de Janeiro

Zuidwestoever, Amsterdam

Pré aux pêcheurs, Antibes - Agence APS

8.7 UNE NOUVELLE «VITRINE» POUR CARNON

Proposer une programmation attractive, nouvelle vitrine de Carnon

Pré aux pêcheurs, Antibes - Agence APS

La Javelle - Guinguette effervescente, Paris

TechniCité - Avignon, Gautier+Conquet

8.8 RÉVÉLER LE FRONT DE MER

Coupe de l'existant
Avenue Grassion Cibrand
Un espace public très minéral faisant une part belle à la voiture

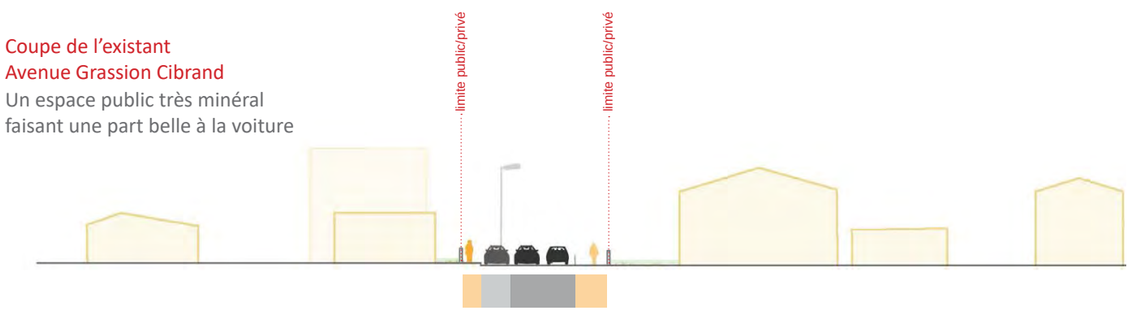

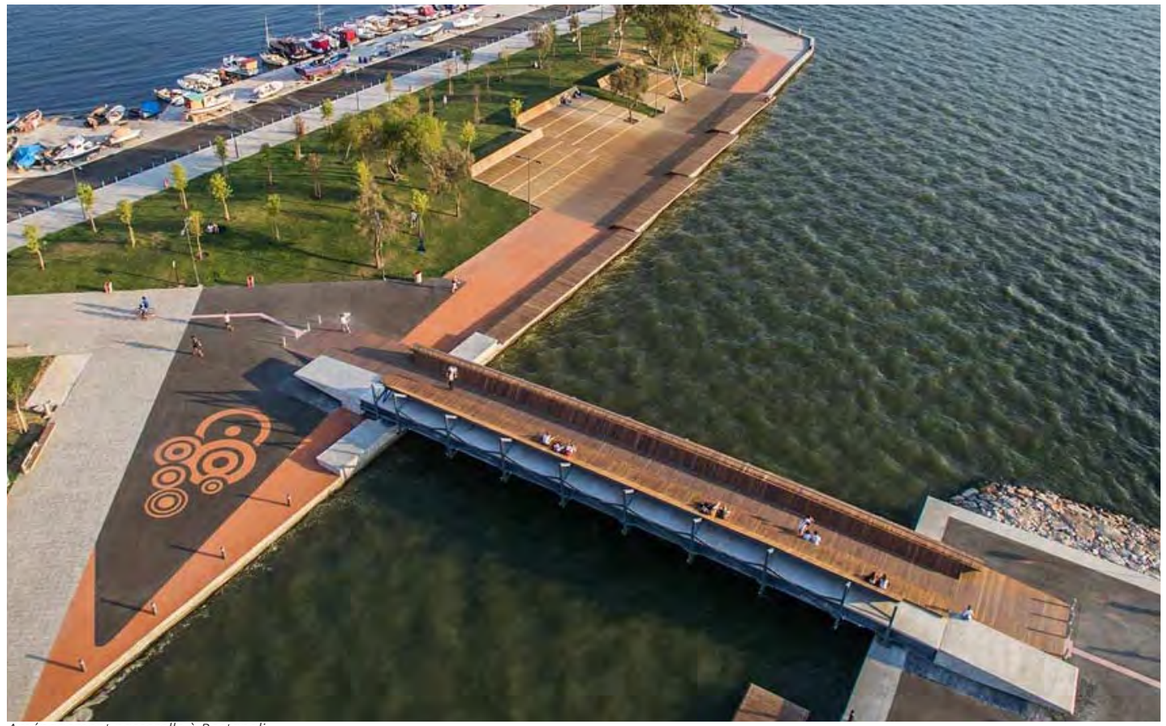

Aménagement passerelle à Bostanali

8.9 UNE ENTRÉE DE VILLE COMME LIEU D'ARTICULATION MAJEUR

Requalifier la rue de la Plage

Coupe de l'existant
Rue de la Plage

Boulevard des Dunes, Hossegeor

Requalifier l'Avenue des Comtes de Melgueil

Coupe de l'existant
Avenue des Comtes Melgueil

Coupe projet

Ilot Vert, Saint-Priest, Gautier+Conquet

8.10 MISE EN VALEUR DU FRONT DE MER

8.11 VERS UNE VILLE 4 SAISONS

- Qualifier les entrées de ville en permettant le report modal, la lisibilité des parcours

- Créer une centralité forte au droit de l'esplanade du port, en lien avec les commerces et les équipements

- Articuler, mailler et hiérarchiser les voies

- Permettre le franchissement Est-Ouest

- Qualifier l'arrière de la station et activer les berges du canal

- Continuités apaisées à créer ou renforcer
- Passerelle à créer
- Entrée de ville, enjeux d'accroche urbaine
- Flux entrant majoritaire
- Continuité commerciale à qualifier
- Perspectives visuelles
- Qualité d'espace public apaisé à renforcer
- Plage
- Trame verte existante
- Espaces à naturels exitants
- Espaces marin à fort enjeux d'appropriation sociale
- Espaces à fort enjeux de renaturation et d'appropriation sociale
- Espaces à qualifier

9

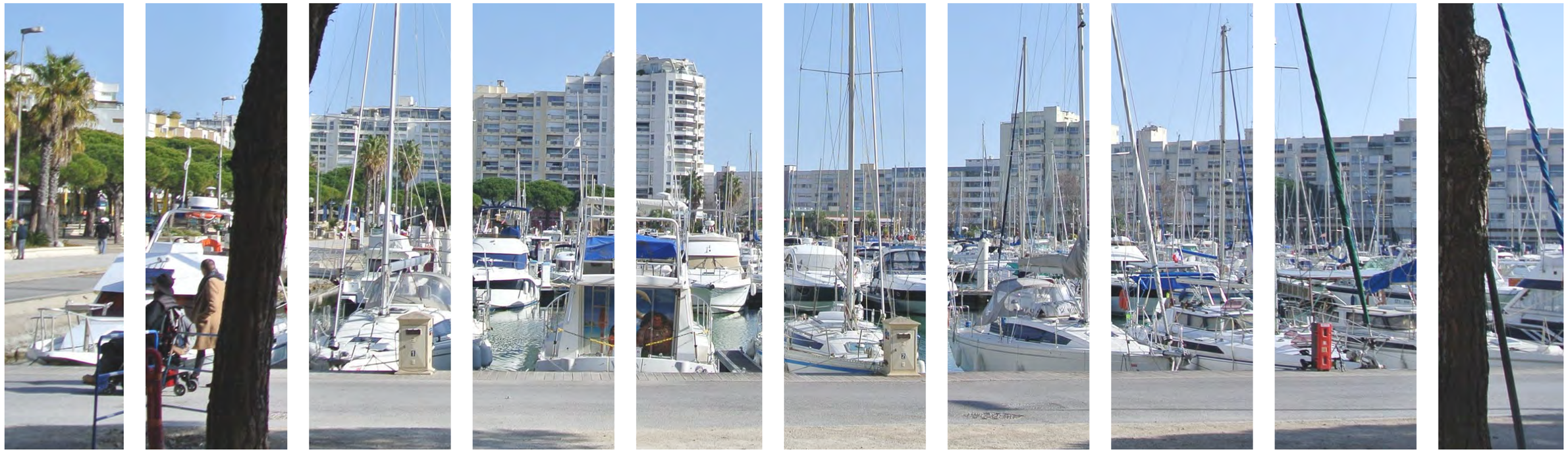

Annexes

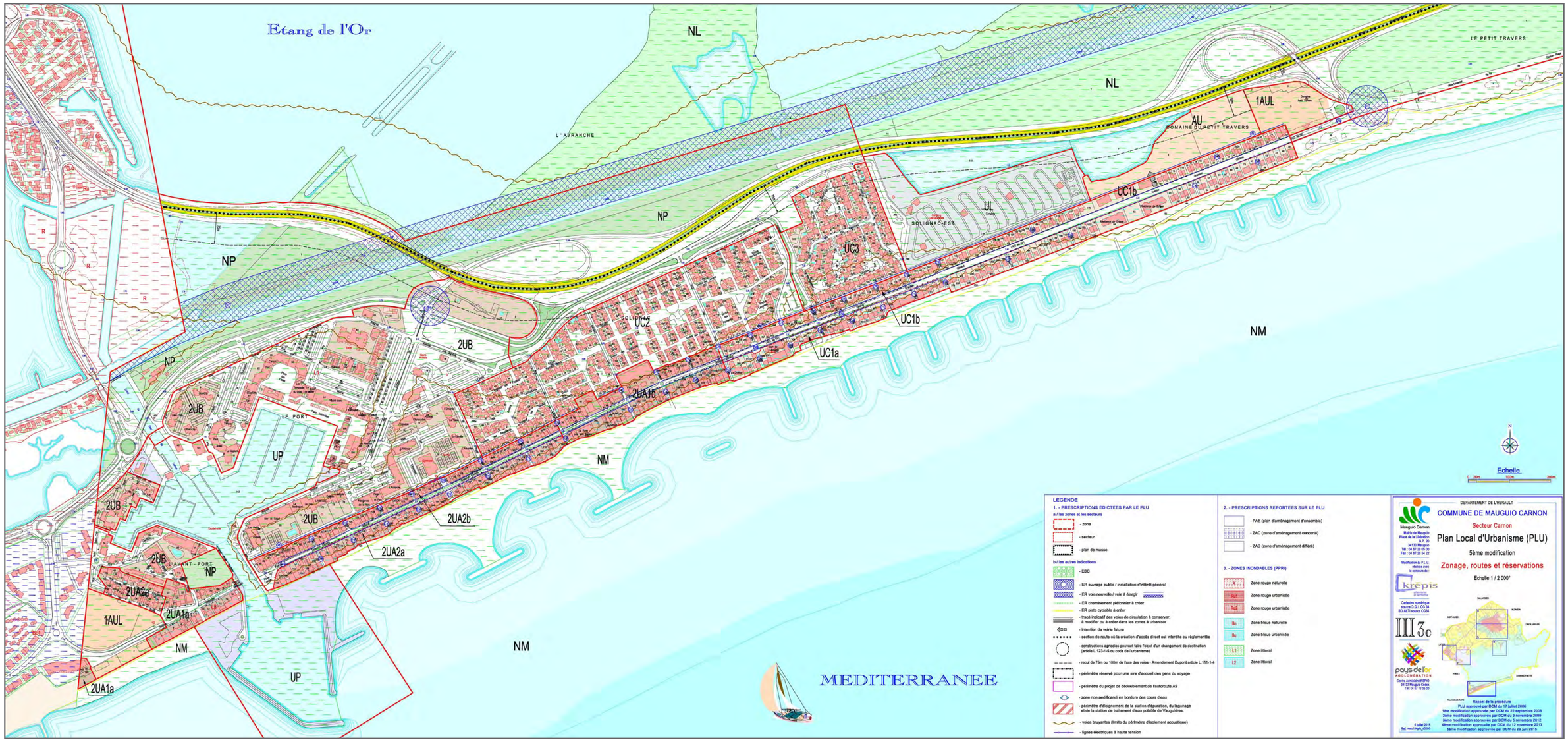
Etang de l'Or
NL
NL
NP
NP
NP
NP
NP
NM
NM
NM
UP
UP
UL
AU
1AUL
1AUL
UC1a
UC1b
UC1b
UC2
UC3
2UB
2UB
2UB
2UB
2UA1a
2UA1a
2UA1b
2UA2a
2UA2b
2UA2a
L'AVRANCHE
LE PETIT TRAVERS
DOMAINE DU PETIT TRAVERS
SOLIGNAC-EST
LE PORT
L'AVANT-PORT
MEDITERRANEE
Echelle
LEGENDE
1. - PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU
a / les zones et les secteurs
- zone
- secteur
- plan de masse
b / les autres indications
- EBC
- ER ouvrage public / installation d'intérêt général
- ER voie nouvelle / voie à élargir
- ER cheminement piétonnier à créer
- ER piste cyclable à créer
- tracé indicatif des voies de circulation à conserver, à modifier ou à créer dans les zones à urbaniser
- intention de voirie future
- section de route où la création d'accès direct est interdite ou réglementée
- constructions agricoles pouvant faire l'objet d'un changement de destination (article L.123-1-5 du code de l'urbanisme)
- recul de 75m ou 100m de l'axe des voies - Amendement Dupont article L.111-1-4
- périmètre réservé pour une aire d'accueil des gens du voyage
- périmètre du projet de dédoublement de l'autoroute A9
- zone non aedificandi en bordure des cours d'eau
- périmètre d'éloignement de la station d'épuration, du lagunage et de la station de traitement d'eau potable de Vauguières.
- voies bruyantes (limite du périmètre d'isolement acoustique)
- lignes électriques à haute tension
2. - PRESCRIPTIONS REPORTEES SUR LE PLU
- PAE (plan d'aménagement d'ensemble)
- ZAC (zone d'aménagement concerté)
- ZAD (zone d'aménagement différé)
3. - ZONES INONDABLES (PPRI)
R Zone rouge naturelle
Ru1 Zone rouge urbanisée
Ru2 Zone rouge urbanisée
Bn Zone bleue naturelle
Bu Zone bleue urbanisée
L1 Zone littoral
L2 Zone littoral
DEPARTEMENT DE L'HERAULT
COMMUNE DE MAUGUIO CARNON
Secteur Carnon
Plan Local d'Urbanisme (PLU)
5ème modification
Zonage, routes et réservations
Echelle 1 / 2 000°
Mauguio Carnon
Mairie de Mauguio
Place de la Libération
B.P. 20
34130 Mauguio
Tél : 04 67 29 05 00
Fax : 04 67 29 54 22
Modification du P.L.U. réalisée avec le concours de :
krépis
Cadastre numérique source D.G.I. CG 34
BD ALTI source CG34
III 3c
pays de l'or AGGLOMERATION
Centre Administratif BP40
34132 Mauguio Cedex
Tél : 04 67 12 35 00
Rappel de la procédure
PLU approuvé par DCM du 17 juillet 2006
1ère modification approuvée par DCM du 22 septembre 2008
2ème modification approuvée par DCM du 9 novembre 2009
3ème modification approuvée par DCM du 5 novembre 2012
4ème modification approuvée par DCM du 12 novembre 2013
5ème modification approuvée par DCM du 29 juin 2015
6 juillet 2015
Ref: mai19dpu_d2006

ZONES URBAINES

- 2UA1 : secteur urbain mixte (habitat individuel et immeubles collectifs).

- 2UA2 : secteur urbain à valeur patrimoniale (nombreuses villas anciennes).

- 2UB : zone urbaine centrale de Carnon-plage constituée d'habitats collectifs avec des activités et équipements à caractère urbain.

- UC : secteurs de développement urbain récent ayant une fonction principale d'habitat à dominante individuel.

- UL : espaces aménagés à vocation touristique et de loisirs.

- UP : périmètre de la concession du port de plaisance.

ZONES À URBANISER

- 1AUL : zone à vocation de services et d'équipements publics, d'activités sportives et de loisirs, d'activités touristiques.

- AU : réserve foncière inconstructible destinée à accueillir des grands programmes d'habitat, d'activités et d'équipements de proximité.

ZONES NATURELLES ET FORESTIÈRES

- NL : zone protégée, espaces littoraux et lagunaires.

- NM : zone inconstructible correspondant aux plages et au front de mer

- NP : zone protégée au contact de l'urbanisation, espaces non construits par leur sensibilité paysagère à valoriser.

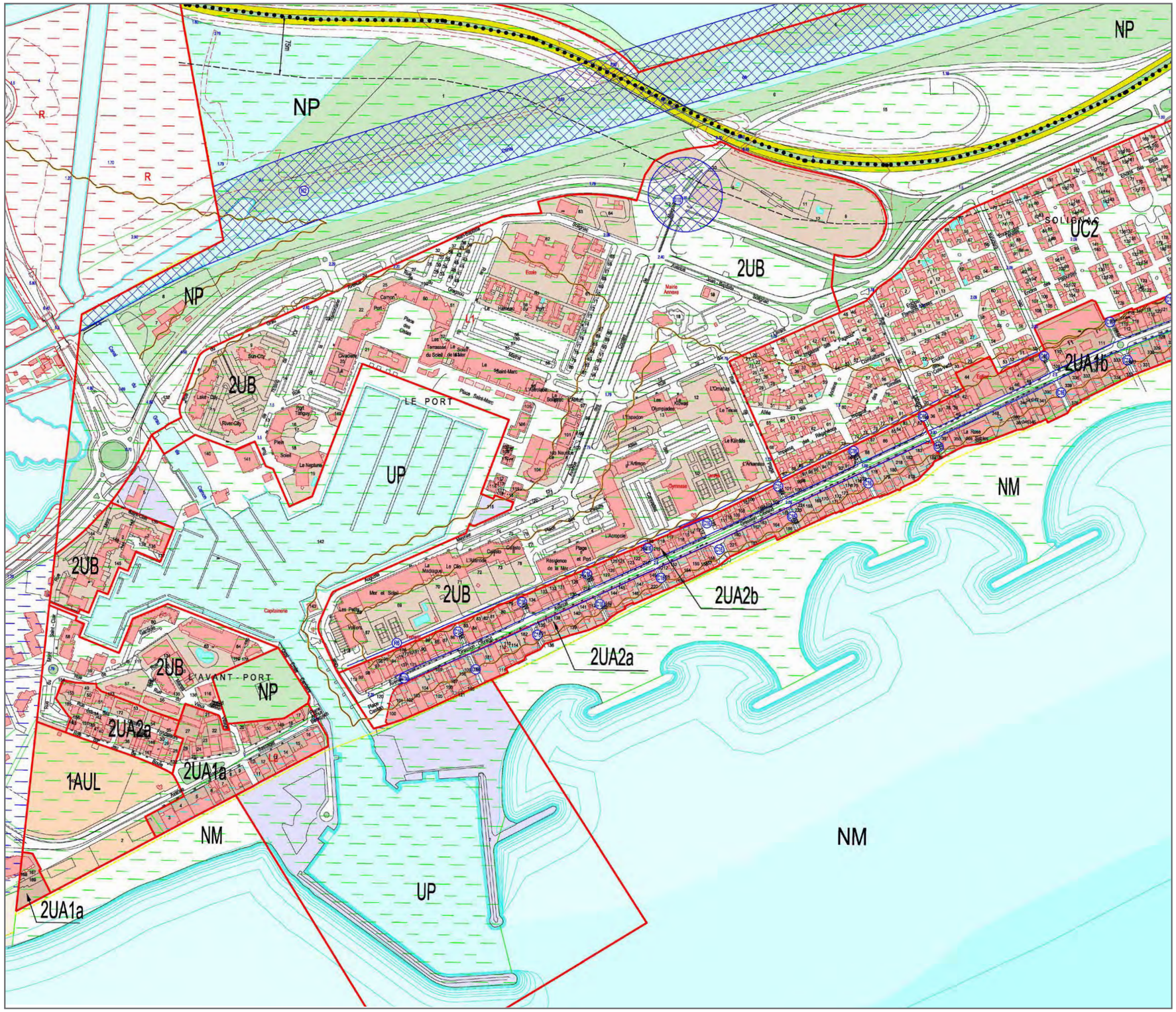

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault

PORTER A CONNAISSANCE DES SERVICES DE L'ETAT

COMMUNE DE MAUGUIO

Secteur 1 - Carnon

Carte de synthèse des aléas

Procédure	Prescription	Enquête publique	Approbation
Révision			

Juillet 2017 — Echelle : 1/5 000

Plan de situation de la commune

Légende

- Surface en eau
- Limite du jet de rive

Aléas :

- Aléa fort déferlement
- Aléa fort
- Aléa modéré
- Aléa de précaution changement climatique
- Aléa résiduel
- Aléa nul pour les événements de référence
- ----- Limite d'érosion

DDTM 34
Service Eau Risques et Nature
Unité Prévention des Risques Naturels et Technologiques

© IGN - Bd Parcellaire Bd Topo France Raster Scan 1000 Scan Express®

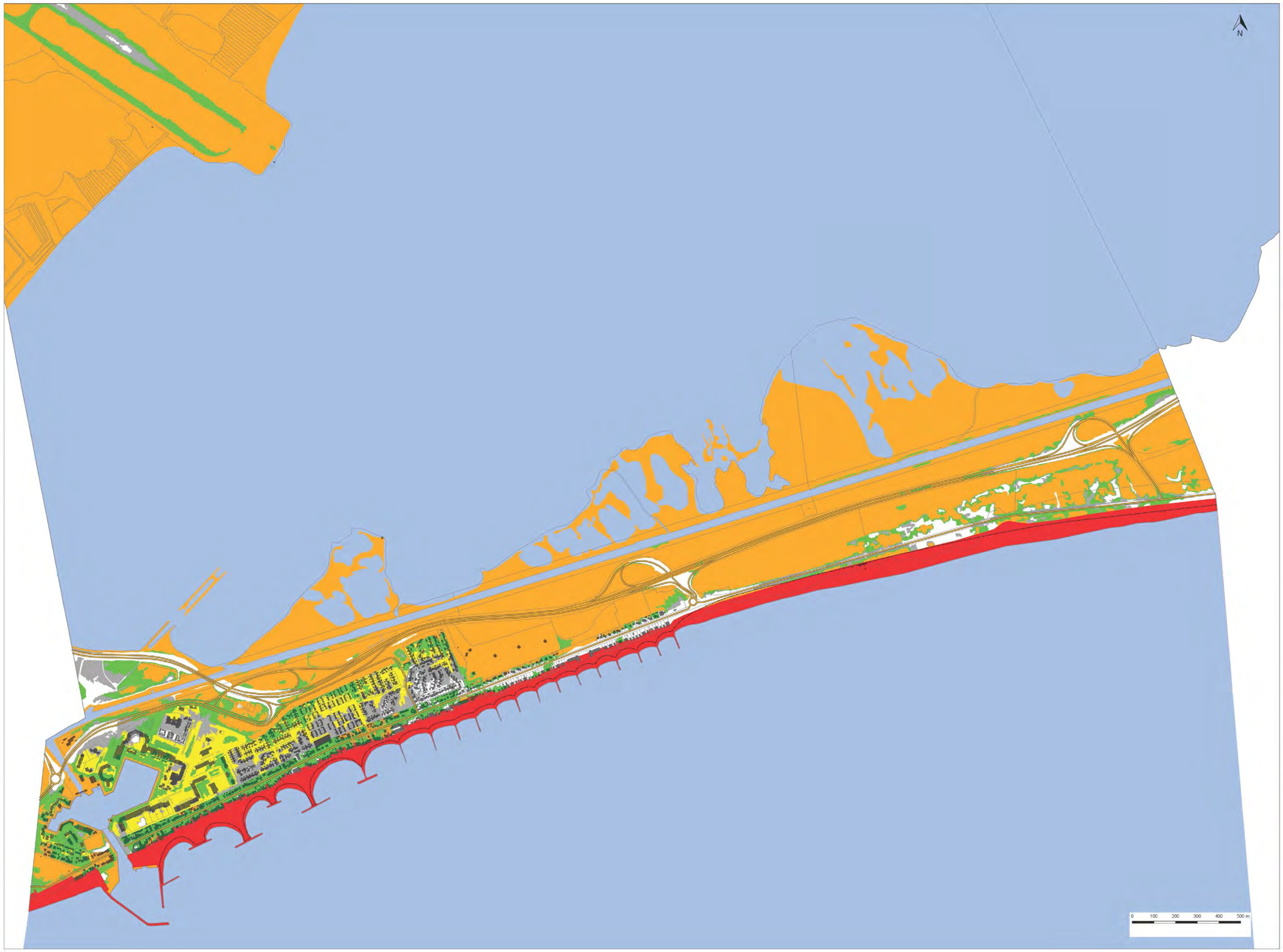

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
HERAULT

Commune :
PALAVAS-LES-FLOTS

Section : BZ
Feuille : 000 BZ 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 08/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
MONTPELLIER
Centre administratif CHAPTAL 34953
34953 MONTPELLIER Cedex 02
tél. -fax

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
HERAULT

Commune :
MAUGUIO

Section : EN
Feuille : 000 EN 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 08/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
MONTPELLIER
Centre administratif CHAPTAL 34953
34953 MONTPELLIER Cedex 02
tél. -fax

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

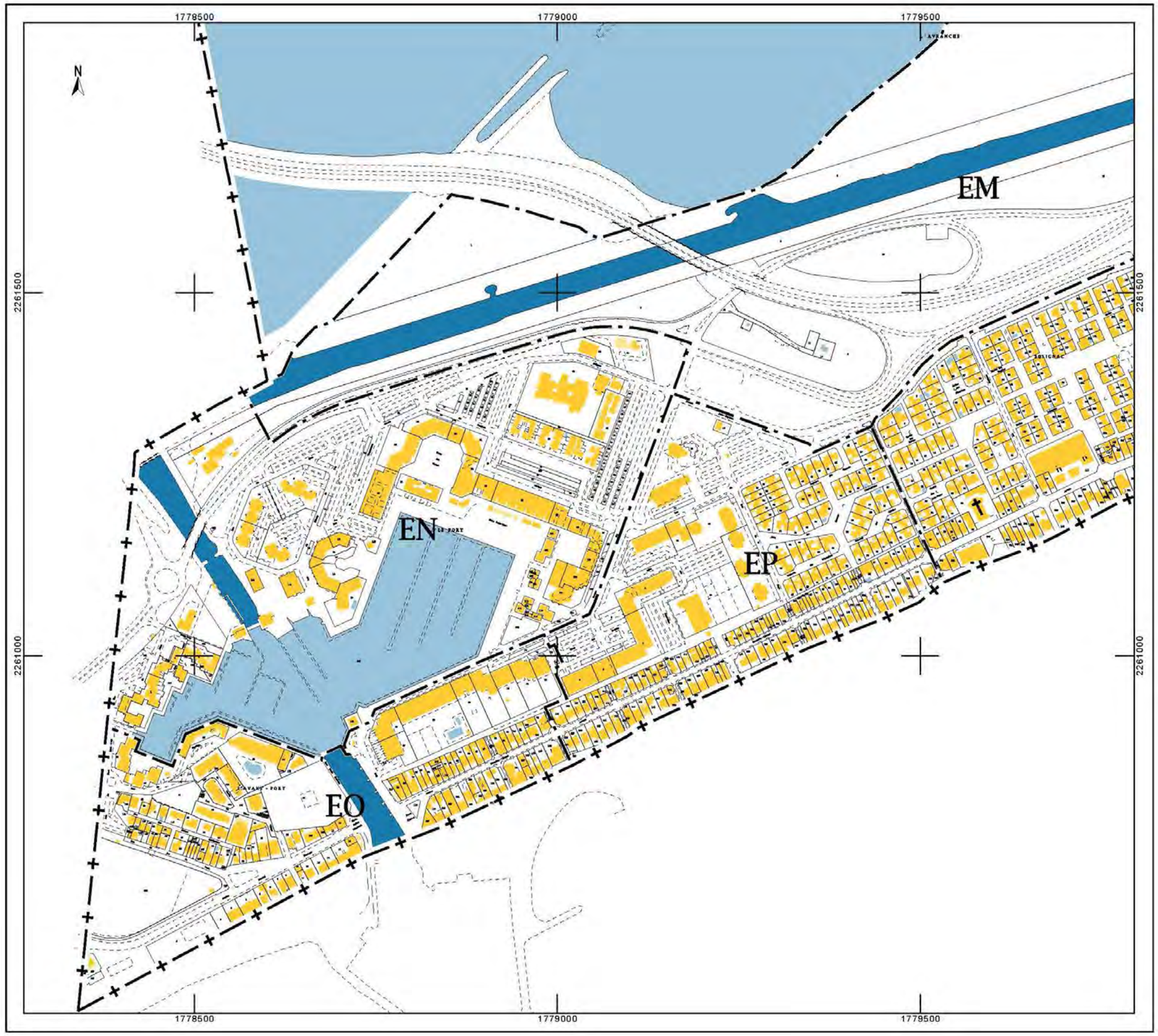

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
HERAULT

Commune :
PEROLS

Section : AX
Feuille : 000 AX 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 08/03/2019
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC43

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
MONTPELLIER
Centre administratif CHAPTAL 34953
34953 MONTPELLIER Cedex 02
tél. -fax

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics